

Lekha Dodi לכה דודי

"Le bien être dans la Tora"

www.cejnice.com

Yéchiva Torat H'aïm

le 400em



Restez connecté !

“ Au Nom d’Hachem Roi de l’Univers – ב ש ם ה ש ם א ' ל ן ן ל ם ”

Voilà 400 fois que nous nous investissons pour diffuser le nom de l’Eternel,

400 est la valeur numérique de la dernière lettre de la Tora le *tav*,

En quelque sorte nous avons fini un cycle,

Et de la même façon qu’Hakadoch Barouh’ Hou nous a aidé pour en arriver jusque là nous

levons les yeux pour qu’IL nous aide davantage voire plus.

Au fil des sections de la Tora lues chaque semaine dans toutes les communautés d’Israël,

En parallèle, et non en marge, de la société actuelle, notre équipe s’est investie pour que les

valeurs de la Tora permettent à l’Homme de vivre en harmonie avec son temps,

Ainsi la Tora reste vivante pour toujours,

C’est notre message à travers toutes nos activités nommées

תורת חיים

Les différents Cercles d’Etudes Juives que nous mettons à la disponibilité de la communauté vous accueillent au quotidien pour que la vie soit synonyme de bien-être ...

Rav Imanouël Mergui

LE LEKHA DODI A LA RENCONTRE DE SES FRERES

Chémot chap.2 vers.11 : « *Or, en ce temps là, Moché grandit. Il sortit à la rencontre de ses frères et vit leurs lourdes peines* ». Rachi explique : il s'appliquait de tous ses yeux, de tout son cœur pour partager leurs souffrances.

La Tora témoigne que Moché s'est volontairement détaché du confort royal pour partager la souffrance de ses frères. Son intention ne se limite pas à être un simple observateur, bien au contraire, il se mêle de son propre chef « aux esclaves ». Il prend même le risque de tuer l'égyptien qui maltraite un hébreu en s'assurant au préalable de ne pas être vu. Le lendemain il voit deux hébreux qui se battent et il demande au coupable, « *pourquoi frappes-tu ton prochain ?!* » En réponse il s'entend dire, « *pour qui tu te prends seigneur ! Ou juge !* » Il est dénoncé au Pharaon par ces querelleurs. Il doit fuir l'Egypte à cause de ses dénonciateurs. Incroyable ! Il s'intéresse au sort de ses frères et le voilà dans l'impossibilité de les aider.

Moché se rend dans le pays de Midian où il porte secours aux filles de Yitro qui sont maltraitées par les bergers, pour leur croyance en Hachem. En effet, à ce moment là, Yitro était à la recherche de la vérité, il avait abandonné le culte des idoles, il accueille à bras ouvert « cet étranger » qui a le courage de défendre ses filles et lui donne en mariage sa fille Tzipora. Grâce à cette hospitalité, Yitro va progresser et évoluer dans sa relation avec Hachem. De cette union avec Tzipora naîtra un premier fils qu'il nommera Guerchom en disant : « *je suis un étranger sur une terre étrangère* ». Moché Rabénou souffre de son exil, impuissant d'aider ses frères, comme l'atteste le nom de son fils.

Cependant, le séjour de Moché Rabénou au contact d'Yitro lui permet de découvrir la grandeur d'âme d'un idolâtre qui abandonne tous les honneurs de sa fonction de grand prêtre pour la recherche de la vérité. **Cet exemple courageux de tout abandonner redonne à Moché l'espoir et la confiance en Hachem qui se manifestera dans le buisson ardent pour lui confier la mission d'aller à la rencontre de ses frères.**

Le LEKHA DODI 400^e Numéro persiste et continu sa mission sacrée de sortir de la Yéchiva CEJ à la rencontre de ses frères. Envoyez vos adresses mails pour qu'ils puissent vous parvenir.

**Par RAV MOCHE MERGUI
ROCH HAYECHIVA**

Parachat CHEMOT - שמות
Horaires CHABAT Nice et Régions

Vendredi 8 Janvier 2010

Hadlakat Nérote.....16h53

Chékia.....17h11

Samedi 10 Janvier 2010

Fin de Chabat.....17h59

Rabénou Tam.....18h07

Le Lekha Dodi de cette semaine vous est offert par www.vente-privee-tsniout.com

Retrouvez sur www.vente-privee-tsniout.com des collections de vêtements tsniout, et une gamme exclusive de jupes tube, fonds de robe, T-shirt tsniout. Points de vente sur Nice et région : Monique : 04.93.53.45.94

le 400ème

Tout est bien qui finit bien Last but not least

Ce numéro spécial, le 400, me donne l'occasion de vous livrer une réflexion sur la vingt deuxième et dernière lettre de l'alphabet, TAV, qui totalise 400.

Sa forme est celle d'un Daleth, prolongé d'un NOUN. Ces deux lettres forment le mot DAN, l'une des douze Tribus d'Israël, dont le camp dans le désert était le dernier à se mettre en marche, en route vers la Terre Promise. Son rôle consistait à collecter les objets perdus ou laissés sur place par les autres tribus et de leur rapporter. Spirituellement, cet acte est le symbole de la Techouvah dont la première lettre est précisément le Tav.

Le repentir consiste à reprendre les éléments négligés, les occasions perdues, les circonstances manquées et de les ramener vers leur Créateur en une œuvre de réparation. Rappelons à ce propos la bénédiction que Dan a reçu du patriarche Yaacov, avant sa mort : « **Dan jugera son peuple, comme l'une des tribus d'Israël** ».

Par l'expression « **l'une des tribus** » le patriarche voulait dire la tribu de Yehouda, car ce dernier avait été investi de la destinée royale. En effet tous les rois devaient nécessairement descendre de David, de la tribu de Yéhouda. La Torah appelle allusivement le roi « **l'un du peuple** », celui dont la personne est unifiée au peuple. La bénédiction donnée à Dan établit donc une comparaison entre lui et Yéhouda, dont le camp se mettait en marche le premier lors des départs, ceci conformément au principe : « le début est enraciné dans la fin et la fin dans le début. Il est d'ailleurs notoire que les deux artistes chargés de réaliser le Mich kan (Tabernacle) lieu de la résidence de la présence Divine, étaient Betsalel, de la Tribu de Yéhouda, et Aholiav, de la tribu de Dan. La Chekhina ne réside ici bas que par l'harmonisation et la conciliation « du premier » et du « dernier » la spiritualité et la matérialité. C'est ainsi que le Tav, dernière lettre du système, devient la première du mot Techouva, en un mouvement de retour vers les origines.

En tant que dernière lettre, elle marque de son sceau, l'ensemble du système : « **on décide selon la conclusion** » le nom de la lettre Tav, signifie « signe » ou « marque ». C'est la dernière lettre qui porte les caractères de toutes les lettres : signes, symboles pour les idées abstraites.

Le Zohar enseigne que : le sceau de D (sa signature) c'est : « **EMETH** » (vérité) comme l'attestent les lettres finales des trois mots : BARAH ELOKIM LAASSOT : H.M.T : Emeth : vérité

Or, ces trois lettres sont respectivement la première, la lettre médiane et la dernière dans l'alphabet. Ce qui indique que la vérité doit être immuable en toutes situations, en tous lieux et en tout temps.

De plus, si les lettres finales sont considérées comme le sceau, on peut atteindre le principe à la lettre finale du mot composé Emet qui est le Tav.

La valeur numérique de cette lettre, 400, le nombre le plus élevé étendre par une lettre de l'alphabet, est le carré de 20 qui symbolise le Keter ; la couronne.

C'est ainsi que le nombre de 400, rencontré assez fréquemment dans le texte biblique désignera les éléments symboles d'une certaine perfection, dans le bien autant que dans le sens négatif. Par exemple les quatre cents pièces d'argent avec lesquelles Abraham acquit la caverne de Makhpélah : Les quatre cents ans (prévus) de l'exil en Egypte, les quatre cents Parsaot (la Parsah, mesure biblique : équivalent à 4 kilomètres) les quatre cents hommes armés accompagnant Esav, les quatre cents hommes armés qui secondaient le roi David ...

La lettre Tav est l'initiale des mots Techouvah, Torah, et Téfilah tous d'importance capitale pour le Judaïsme.

C'est aussi la dernière lettre du mois qui voit la parution de ce numéro 400 : Teveth, composé de T V et T à la fin : on peut dire que le bien Tov est selon la fin, la dernière lettre Tav.

Que nous ayons enfin le mérite par la Techouvah et la Tefilah d'accéder à la vraie Torah pour nous délecter dans son étude.

Bravo à Lekha Dodi et en avant pour 400 autres numéros.

**Le Grand Rabbin Régional
David SHOUHANA**

« Qui ne m'a pas fait femme »

Par le Rabbin Yona Ghertman

Pour un homme ou une femme du 21^{ème} siècle, l'enseignement de Rabbi Meïr dans le Talmud [TB Menahot 43b] selon lequel un homme doit réciter la bénédiction « *qui ne m'a pas fait femme* » peut paraître choquant. Il en va de même pour son contexte, puisque cette formule s'inscrit dans une série de bénédictions incluant trois mots ayant attisé la haine des nations à travers les siècles : « *shélo assani goy/ qui ne m'a pas fait non-juif* ». En réalité, ces deux bénédictions n'ont rien de négatif et sont indissociables l'une de l'autre, comme l'explique le Rav Yaakov Ben Asher [Tour Or HaHaïm 46, 4]. D'après lui, les trois bénédictions retenues dans la Halakha –goy/femme/esclave- sont placées dans cet ordre en raison du rapport de chacune de ces catégories vis-à-vis des *Mitsvot* : Le Goy n'y est pas du tout soumis ; l'esclave est dispensé –en raison de son état de soumission- d'un nombre important de lois ; et la femme n'est pas soumise aux *mitsvot* dépendant du temps (Talith, Tephilin, etc...). Aussi, toutes ces bénédictions n'impliquent pas un rejet de l'autre, mais obligent l'homme à considérer ses nombreuses obligations comme un bienfait d'autant plus souhaitable que l'autre ne peut en bénéficier.

Mais, n'aurait-il pas été possible de proclamer la même chose en employant une formule positive, demandent les commentateurs ? Le Bet Yossef [Ibid.] répond alors que la déclaration « *qui m'a fait Israël* » aurait rendu impossible la récitation des deux autres car celles-ci seraient incluses dans la première. Par conséquent, nos Sages préférèrent employer la forme négative pour rajouter aux bénédictions. Cette dernière explication prend tout son sens lorsqu'on a connaissance de l'enseignement précédent de Rabbi Meïr : « *L'homme doit faire cent bénédictions chaque jour* ». Aussi en employant des formules négatives, ce même Rabbi Meïr permet de rajouter deux bénédictions qui viendront s'ajouter au total des « *cent* » journalières. A l'inverse, la simple forme positive « *qui m'a fait Israël* » aurait limité la possibilité de parvenir chaque jour à ce nombre de bénédictions, puisqu'elle aurait du même coup supprimé les deux autres.

Comme pour répondre à ceux qui considéreraient de telles réponses comme apologistes, le Rav Elie Munk propose de s'intéresser à la pensée personnelle de Rabbi Meïr [Le Monde des Prières pp.44-45]. Dans la Guemara [Sanhédrin 59a], ce dernier enseigne qu'un idolâtre –terme pourtant moins neutre que celui de « *goy* »- qui étudie la Torah est « *comme le Cohen Gadol* ». Le Rav Munk rapproche cet enseignement de celui du Midrash [Yalkout Juges 4, 4] : « *J'en prends à témoin le ciel et la terre, que ce soit le non-juif ou le juif, l'homme ou la femme, l'esclave ou la servante, sur chacun selon ses œuvres repose l'esprit saint* ». Aussi Rabbi Meïr ne peut penser à mal lorsqu'il institue les bénédictions « *qui ne m'a pas fait goy* » ou « *qui ne m'a pas fait femme* », puisqu'il conçoit parfaitement qu'un « *goy* » -et par extension « *une femme* »- peut jouir du même mérite qu'un Israël dès que ses actes le lui permettent. Il pense donc tout simplement que chaque être doit se sentir satisfait de « *sa part* » et rempli de gratitude pour « *la mesure qui lui a été attribuée* ». C'est d'ailleurs dans cet esprit que les femmes prirent l'habitude de réciter la bénédiction « *qui m'a faite selon sa volonté/kirtsono* » [Tour, op. cit.] dans un élan de gratitude et de joie pour la bienveillance que le Créateur leur a ainsi témoigné. En effet, la traduction exacte du terme « *ratson* » lorsqu' employé en tant qu'attribut divin n'est pas « *volonté* » mais plutôt « *bienveillance* », comme le rappelle le Rav Munk.

Citons pour conclure les propos du Rav J. D. Frankforter Chlita, dans la Postface de l'ouvrage *La Pureté familiale de A à Z* :

« *Le message divin, se traduisant en termes de loi révélée, imprime au juif une façon particulière d'être homme. Par delà la vision du monde dans le concept et la parole, il implique que l'homme et la femme assument en actes chacun son rôle en son heure et lieu. Parce qu'ils doivent et peuvent dynamiser la potentialité de l'existentiel, la Torah propose des « modèles » de vie réalisés par des hommes et des femmes : ceux-ci rivalisent de mérites et se confondent dans les mêmes sommets (...)* ».

MESSAGE : Ceci est le 400^{ème} numéro du « *Lekha Dodi* »... Chez certains, plus les zéros sont nombreux plus le plaisir est grand... A la rédaction du journal, plus les 'hidouchim sont nombreux plus nous sommes heureux ! Y.G

Un homme peut croire toute sa vie que sa prière est écoutée. Il pense que sa ferveur va être efficace ou l'a déjà été. Il est certain que quelques changements intervenus dans sa vie sont les fruits réels de sa croyance en la prière. Mais on peut s'interroger : est-ce que l'homme à lui seul peut affirmer avec certitude que sa prière est écoutée ?

En vérité l'ensemble de la Thora n'est pas constitué du principe "action-réaction"; elle n'est écrite au travers de son histoire que de plusieurs conséquences.

Un Homme ne prévoit pas au début de la journée toutes les situations probables qu'il va rencontrer et leur réaction nécessaire, il se réfugie plutôt en se disant « on verra » ou encore « j'agirai en conséquence ».

La Thora, telle qu'elle nous est présentée, paraît être une longue histoire..., une suite d'action et de réaction. Mais il n'en est rien de cela. La Thora est le plan du monde. Les choses qui se déroulent devant nous ne sont qu'une conséquence et des suites de conséquences du plan divin d'origine.

Hachem veut de nous que nous priions en début de journée, notre prière doit être composée d'un maximum de détails, la demande doit être complète comme un plan de la journée. Cet aspect que je présente met en valeur l'obligation de prier !

Dans la Paracha de Chemot on trouve 3 versets qui concernent la prière :

[Chapitre 2 versets 23-24-25]

-« ils ont hurlé, leur demande est montée vers Hachem de l'esclavage ... »

-« Hachem écouta... Hachem se souvint de l'alliance... »

-« Hachem vit le peuple juif, Hachem sut... »

Rachi explique que l'expression « Hachem sut » veut dire qu'il a prêté attention et n'a pas caché, voilé, ses yeux.

On imagine bien que jusque-là les bnei Israël écrasés par l'esclavage priaient déjà ! Alors pourquoi Hachem décida précisément à cet instant d'écouter leurs prières ?

En réalité l'esclavage en Egypte faisait partie du plan divin nécessaire au peuple juif. L'affinement est le but recherché par Hachem. A leur époque l'esclavage était un bienfait pour eux, même s'il n'apparaît pas ainsi d'évidence.

On va expliquer à quoi cela ressemble :

Dans certaines parties du monde, des enclaves, marécages et des mines renferment de l'or, des métaux précieux, des pierres précieuses à l'état brut. Il est nécessaire de trier, nettoyer inlassablement pour voir apparaître ces métaux précieux ; plus les frictions seront intenses plus la brillance apparaîtra. Il est parfois même indispensable de tailler certaines pierres précieuses, comme le diamant, pour qu'il puisse nous montrer un maximum d'aspect et d'éclat.

De même dans la vie la prière que nous faisons ne doit pas aller à l'encontre de la volonté divine.

L'écoute de cette prière dépend plus de Sa volonté que de la nôtre !



**400 numéros !
C'est un exploit,
non c'est 400 exploits... !
Envoyez vos dons à
"Lekha Dodi C.E.J.
31 AV. H. Barbusse 06100 NICE"**

Question : Est-il permis de se rendre à l'emplacement du *Bet Hamikdach* (situé derrière le Kotel actuel) ?

Réponse : *Rambam* stipule « la sainteté de *Yérouchalaïm* et du Temple que sanctifia *Chlomo* était pour l'instant présent et pour le futur, c'est pour cela qu'on peut approcher des sacrifices même si le Temple est détruit etc. Et pourquoi dis-je que la sainteté du Temple est intemporelle alors que la sainteté de toute la terre d'Israël s'est interrompue avec le temps ? Ceci parce que la sainteté de l'emplacement du Temple est due à la présence divine or celle-ci est bel et bien intemporelle donc la sainteté qu'elle génère est également intemporelle, par contre la sainteté de la terre dépend des conquêtes et lorsque la terre nous est prise la conquête étant annulée et la sainteté disparaît ». (nb : d'après le principe de la perpétuité de la sainteté du Temple qui se trouve donc même de nos jours, le *H'ida* explique ce que nous disons dans le *Birkat Hamazon* « *rah'em* – ai pitié, *Hachem élokénou*, de nous... et de la grande et sainte maison où ton nom réside » cette formule est au présent !)

Tous les *Richonim* vont dans le sens de cette conclusion du *Rambam* comme le *Smag*, *Le Sefer Hatérouma*, *Rabénou Chimchon*, *Tossfot Haroch*, *Riva*, *H'inouh'*. Le *Yéréim* écrit donc qu'il est désormais interdit de pénétrer l'emplacement du Temple puisque nous avons tous aujourd'hui un statut d'impur ce qui nous empêche de s'introduire dans des lieux saints. Le *Rachbatz* suit également la thèse du *Rambam* et écrit « nous voyons que de nos jours, à l'occasion des fêtes, les pèlerins qui se rendent à *Yérouchalaïm* sont très nombreux et nul ne se plaint de l'étroitesse de la ville, ceci découle de la sainteté de *Yérouchalaïm* d'y vivre des miracles et c'est un signe pour la troisième rédemption ».

Le *Ravad* diverge sur l'opinion du *Rambam* et pense que de nos jours celui qui rentre dans

l'emplacement du Temple n'est pas passible de *karète*. Sur cette thèse le *Radbaz* s'étonne puisque le talmud nous répète dans plusieurs endroits que la sainteté première est éternelle, il est donc évident qu'il faut retenir l'opinion du *Rambam* et interdire l'entrée à l'emplacement du Temple même de nos jours. En réalité selon de nombreux décisionnaires le *Ravad* est d'accord avec le *Rambam* sur l'aspect pratique d'interdire toute pénétration au Temple de nos jours.

Le *Sefer H'arédim* rapporte que le *Rambam* lui-même est entré au Mont du Temple ; il faudra expliquer que le *Rambam* connaissait exactement l'emplacement du temple, par conséquent de nos où nous ignorons l'emplacement exact du Temple il est interdit de pénétrer au *Har Habait* (Mont du Temple). Telle est également la conclusion du *Tsits Eliézer* et du *Chemech Oumaguen*. Ou bien, comme dit *Rav Tikoshinski*, le *Rambam* fait référence à une synagogue qui se trouvait avant près du Temple, qui fut détruit par la main des ennemis d'Israël. Le *Minh'at Yitsh'ak* repousse donc sévèrement les esprits nouveaux qui ont voulu se référer sur ce témoignage du *Sefer H'arédim* pour en déduire une permission.

Conclusion : Tous les décisionnaires (*Maguen Avraham*, *Avné Nezer*, *Rav Kook*, *Minh'at Yitsh'ak*, *Rav Chalom Messas* et beaucoup d'autres encore) **suivent l'opinion du *Rambam* d'interdire l'introduction au Temple et de condamner de *karète* toute personne enfreignant cet interdit.**

●●●●●●●●

Le *Lekha Dodi* porte le nom du chant composé par *Rav Chlomo Elkabets zal*, chanté dans toutes les synagogues du monde...
Ce chant invite l'homme au "bien-être" à travers le vécu du *Chabat*, c'est cette voie que nous avons choisi de partager avec nos lecteurs...

Si nous pouvions consulter le “livre de la vie” nous nous empresserions de le consulter pour voir si notre nom y figure, et nous serions content de le voir inscrit. Si au contraire, D’IEU préserve, nous constaterions que notre nom n’y figure pas notre déception sera incommensurable. Que faire pour s’assurer d’être inscrit dans le livre de la vie ? Suivre le conseil du verset prononcé par le Roi David : « qui est l’homme qui désire la vie ? Retiens ta langue de dire du mal ». C’est apparemment un conseil simple, d’autant plus simple qu’extrêmement difficile à pratiquer. D’autant plus compliqué que nous prions trois fois par jour dans nos prières quotidiennes et demandons à D’IEU « garde ma langue de dire du mal », nous nécessitons cette aide divine sans quoi nous ne pourrions aboutir seul à cette qualité ; comme dit le Talmud au traité *Baba Batra* 165b « tout le monde médit » - c’est un *yetser hara* qui n’épargne personne et tout le monde trébuche.

Lorsque j’étais en Pologne on disait qu’il y avait deux *tsadikim* qui n’avaient jamais prononcé de médisance : le *Imré Emeth Rabi de Gour* et le *H’afets H’aïm*. Mais il y avait une grande différence entre ces deux grands hommes ; le Rabi de Gour préférait le silence, il parlait très peu alors que le *H’afets H’aïm* parlait beaucoup. Il est clair qu’en parlant peu on évite toute mauvaise parole, il est tout de même évident que d’apprendre à vivre dans le silence est un exercice grandiose puisqu’il s’oppose à la nature de l’homme de parler. Nos Sages nous enseignent au traité *H’olin* « l’œuvre de l’homme dans ce monde ci est de rester muet ». *Chimon* le fils de *Raban Gamliel* disait également « j’ai grandi parmi les Sages et je n’ai trouvé meilleur pour le corps tel le silence, celui qui parle beaucoup en arrive à de nombreux maux » (*Avot* 1). Dans le *vidouy* du jour de *Kipour* appelé *âl h’ète* sont énumérées 24 fautes or 12 traitent des fautes liées à la parole ! Le travail de la parole est tellement difficile que certains *tsadikim* ne parlaient de rien d’autre que de Tora.

Cependant apprendre à vivre dans le silence total et absolu est une chose que tous ne peuvent supporter, alors le *H’afets H’aïm* a trouvé le moyen de continuer à parler à savoir : **ETUDIER LES LOIS DU LACHON HARA !** Au traité *Arah’in* est cité l’enseignement de *Rabi H’ama bar H’anina* « comment l’homme peut corriger la médisance qu’il a prononcé ? s’il est un érudit qu’il s’investisse davantage dans l’étude de la Tora, et s’il est un ignorant qu’il se rabaisse », c’est-à-dire que s’il n’est pas à même d’étudier la Tora qu’il prenne au moins conscience des dégâts causés par ses propos ceci le retiendra d’en dire davantage. Et s’il est érudit cela veut dire qu’il devienne érudit dans les lois même du *lachon hara*, expliquait le *H’afets H’aïm*. De la même façon que le respect du *Chabat* passe par l’étude des lois du *Chabat* ainsi en est il concernant le parler.

Les Talmuds *Yérouchalmi* et *Bavli* nous enseignent que « celui qui dit de la médisance renie l’Eternel ». Comment comprendre qu’une personne qui observe toute la Tora et les mitsvot est considérée comme renégat à cause de la médisance qu’il prononce ? La *Michna* nous enseigne « regarde trois choses et tu n’en viendras pas à fauter : un œil te regarde, une oreille t’écoute et tous tes faits sont inscrits dans un livre » ; si l’homme vivait pleinement cet enseignement il n’en viendrait pas à médire.

Il faut comprendre encore un point. Nos Sages enseignent que la médisance peut conduire à l’idolâtrie, la débauche, le meurtre et encore de nombreuses fautes ; comment est-ce possible ? Il faut comprendre ainsi : lorsqu’on commet une faute et qu’on est regardé par autrui on peut avoir tendance à se dire : du moment où quelqu’un m’a vu je n’ai plus de raison à corriger mes actes puisque l’autre va raconter ce qu’il a vu chez moi – la médisance de l’autre peut me bloquer à faire une *téchouva* sincère et cela même peut me conduire à commettre d’autres fautes. Par contre si je sais qu’il ne va rien raconter de ce qu’il a vu chez moi je serais plus enclin à faire une *téchouva* sincère sachant que tous ignorent mon erreur.

Dans le livre de *Michlé* chapitre 3 il est dit « mon fils ne répugne pas la remontrance divine, ne sois pas dégoûté de réprimande ; car, D'IEU éprouve celui qu'IL aime, tel un père envers son fils, heureux l'homme qui trouve la sagesse etc. ». Le Roi *Chlomo* vient nous dire que si l'homme est atteint de malheur il ne doit pas les refouler mais il devra accepter les malheurs avec amour !

Ne répugne pas les malheurs - c'est-à-dire que si l'homme cherche la faute pour laquelle les malheurs l'atteignent et ne trouve pas de faute, il devra se dire que se sont des *yissourin chel ahava* – malheurs d'amour.

Ne sois pas dégoûté de sa réprimande - il s'agit des malheurs où l'homme reconnaît qu'ils lui sont attribués à cause d'une faute commise.

IL éprouve celui qu'IL aime – c'est par amour de l'homme que D'IEU l'éprouve, comment l'homme peut-il les percevoir comme de la haine et les répugner.

Tel un père envers son fils – lorsque le père réprimande son fils, il revient ensuite vers lui , ainsi D'IEU éprouve l'homme et ensuite il revient vers lui par sa miséricorde.

Heureux l'homme qui trouve la sagesse – si tu veux être épargné des malheurs étudie donc la Tora ils s'échapperont de toi, comme enseigne *Rech Lakich (Bérah'ot 5a)* « tout celui qui s'investi dans l'étude de la Tora les malheurs s'éloignent de lui ». Les malheurs sont la preuve de "l'absence de - *h'issaron*" chez l'homme, or la Tora ne supporte pas ce manquement puisqu'elle est la perfection de tout, elle élève donc l'homme de telle façon où les malheurs ne peuvent l'atteindre. La Tora est perfective – *témima*, et à ce niveau il ne peut y avoir de manque donc de malheur.

Au premier chapitre du traité *Bérah'ot* on peut apprendre :

- *Rav Houna* dit au nom de *Rav* : si l'homme voit que les malheurs viennent vers lui, il devra scruter ses actes – *yépatchpeche bémaâssav*, s'il a scruté et a trouvé des fautes qu'il fasse *téchouva*. S'il a scruté et n'a rien trouvé qu'il ramène ses malheurs au *bitoul tora* – l'absence de l'étude de la Tora. S'il est irréprochable même dans le domaine de l'étude de la Tora il saura que se sont des malheurs d'amour – *yissourin chel ahava*.
- *Rava* dit au nom de *Rav Séh'ora* au nom de *Rav Houna* : D'IEU envoie des épreuves envers celui qu'il désire, et ce à la condition que l'homme les accepte avec amour. S'il les reçoit ainsi quel est son salaire ? Il aura une descendance, vivra longtemps et son étude se maintiendra.
- *Rabi Yaâkov bar Idi* et *Rabi H'ama bar H'anina* discutent : l'un dit, tous malheurs qui trouvent leur cause dans l'absence d'étude de la Tora ne sont pas des malheurs d'amour ; l'autre dit, tous malheurs qui trouvent leur cause dans l'absence de prière ne sont pas des malheurs d'amour. *Rabi Ava* fils de *Rabi H'iya* fils de *Aba* a dit : ces deux types de malheur sont des malheurs d'amour, nous apprenons cela à partir d'un raisonnement de la Tora – voilà qu'un esclave est libéré si son maître lui casse une dent ou lui crève un œil, à fortiori les malheurs qui atteignent tout le corps libèrent l'homme... Cela va dans le sens de ce qu'a enseigné *Rech Lakich* : les malheurs comme le sel sont appelés *bérite* – alliance ; de la même façon que le sel adoucit la viande ainsi les malheurs adoucissent les fautes de l'homme.

Certains s'étonnent : que signifie que D'IEU envoie à l'homme des "malheurs d'amour" ? (à suivre)